

MAIRIE des 6^e et 8^e Arts
ARRIVE LE : 25/01/22

Pour Attribution

<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>

COPIE A : DGS

Marseille, 20 JAN. 2022

Monsieur Pierre BENAROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} Arrondissements
de Marseille
125 rue du Commandant Rolland
13285 Marseille Cedex 08

Le Directeur Général des Services

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 1.10.2022

N° 17614/22/02/00037

Vos réf. : lettre PB/GR/LC n° 17414/21/11/00477
du 18 novembre 2021

Nos réf. : DPCV-30205/2022-01-661

Dossier suivi par : Lionel RIGHI – Chef du Service
Equipements Propreté - Tél. : 04 88 77 61 39

Objet : installation de toilettes publiques – Littoral Sud

Monsieur le Maire d'Arrondissements,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence, par lettre du 18 novembre 2021, sur l'implantation de toilettes pérennes en lieu et place de celles temporaires que vous avez fait installer lors de la saison estivale 2021.

Pour rappel, je vous indique que le littoral est doté de quatre toilettes fixes raccordées aux réseaux. Deux sont positionnées dans le 7^{ème} (catalans et parking coté plage) et deux dans le 8^{ème}, (avenue d'Odessa et Rond-Point de David).

Je vous informe qu'actuellement aucun projet métropolitain n'est à l'ordre du jour. Seule une étude a déjà été réalisée sur les Goudes.

Concernant les demandes d'implantation de la base nautique jusqu'au David, une seule pourrait faire l'objet d'une étude de faisabilité, ainsi que pour l'Escale Borély jusqu'à la Vieille Chapelle. Je vous précise également que les contraintes techniques liées à la configuration des lieux ne permettent pas la réalisation de travaux ni pour les plages de l'Huveaune (Epluchure Beach), ni pour la Madrague de Montredon.

Enfin, s'agissant des propositions restantes elles se situent soit sur le domaine communal, départemental, ou privé qui ne relèvent pas des compétences métropolitaines.

Mes services restent à votre disposition pour toute précisions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissements, l'assurance de ma considération distinguée.


Eric TAVERNI